

Fonds privé Scotia de créances mondiales

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 juin 2020

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais pas les états financiers intermédiaires ou annuels du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels en composant le 1 800 387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 1 Adelaide Street East, 28th Floor, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par un des modes susmentionnés, un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du Fonds.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Fonds privé Scotia de créances mondiales.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (Règlement 81-106), et « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes internationales d'information financière (IFRS).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont

certaines peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Risques spécifiques aux organismes de placement collectif ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats

Pour le semestre clos le 30 juin 2020 (la « période »), le rendement total des parts de série I du Fonds s'est établi à 2,6 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement à ceux de l'indice de référence du Fonds, qui traduisent l'évolution d'un indice ne comportant ni frais ni charges.

Pour la même période, le rendement de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Credit Index (en CAD, couvert), indice de référence général du Fonds, a été de 4,2 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Les obligations de sociétés de catégorie investissement ont subi les effets de la volatilité extrême et de la crise économique mondiale au cours de la période. Les écarts de taux (la différence entre les taux des obligations de sociétés et ceux des obligations d'État de même échéance) se sont élargis au premier trimestre,

car la propagation de la COVID-19 a paralysé les activités économiques et les tensions géopolitiques ont pesé sur les prix du pétrole. Par ailleurs, une pénurie de liquidités a entraîné une baisse de la notation de titres dont la valeur totalisait plus de 150 G USD. Les obligations de sociétés ont toutefois rebondi au deuxième trimestre en raison des mesures de soutien sans précédent prises par les banques centrales et de la forte demande, qui a fait contrepoids au nombre record de nouvelles émissions.

Le Fonds a enregistré un rendement inférieur à celui de l'indice de référence général en raison de sa sélection de secteurs et de titres, particulièrement la surpondération du secteur de la finance et l'exposition tactique aux marchés émergents, défavorables du fait de l'élargissement des écarts de taux.

Dans le secteur de la finance, le Fonds a été pénalisé par la surpondération des titres de créance bancaires subordonnés européens, dont le rendement a été décevant. En ce qui concerne les titres de créance externes des marchés émergents, l'exposition à des sociétés de jeux de Macao a été désavantageuse, car elles ont connu des difficultés liées aux mesures de distanciation sociale. La surpondération des fiducies de placement immobilier a également pesé sur la performance en raison de la faiblesse de ce marché.

À l'inverse, la sous-pondération du secteur de l'énergie, peu performant, a été avantageuse. La sous-exposition aux sociétés indépendantes de prospection et de production a été bénéfique, surtout Occidental Petroleum Corp., qui a vu sa notation dégradée en catégorie spéculative.

La part du secteur des services aux collectivités a été accrue au cours de la période du fait de l'acquisition de titres intéressants sur le marché primaire, mais sa sous-pondération a été maintenue. L'exposition aux banques européennes a été réduite; le Fonds continue toutefois de privilégier les émetteurs aux ratios capitaux propres/actif élevés et à la situation financière solide.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 409,2 M\$ au 31 décembre 2019 à 401,8 M\$ au 30 juin 2020. Cette variation s'explique par des résultats de placements de 9,9 M\$ et par des rachats nets de 17,3 M\$. Les résultats de placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Le Fonds peut verser de temps à autre des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre ses objectifs.

Événements récents

COVID-19

La propagation du virus de la COVID-19 a commencé à la fin de 2019 et a conduit, en mars 2020, à un arrêt brutal de toute

activité jugée non essentielle à l'échelle mondiale. Beaucoup d'entreprises et d'écoles ont été fermées, de même que des frontières, en raison des restrictions de déplacement mises en place dans le monde entier. Ces fermetures ont eu des répercussions importantes sur les revenus des entreprises et des consommateurs, ce qui a suscité une hausse de la volatilité sur les marchés financiers. À la fin mars, toutefois, un revirement significatif s'est amorcé sur les marchés, l'ampleur des mesures prises par les autorités pour soutenir le système financier ayant encouragé les investisseurs. En effet, des milliers de milliards de dollars ont été débloqués pour offrir des programmes d'allocation de revenus, des reports des paiements de l'impôt et des garanties de prêts. À ces aides d'urgence se sont ajoutées les mesures tout aussi énergiques des banques centrales : baisses de taux d'intérêt, programmes d'achats d'actifs et lancement de mécanismes d'octroi de liquidités. Nous vivons probablement en 2020 l'une des plus importantes récessions de l'histoire, mais aussi l'une des plus courtes, selon de récentes données économiques. Cela dépendra surtout du temps qu'il faudra pour trouver un vaccin et de l'efficacité avec laquelle il sera distribué à l'échelle mondiale. Pour l'instant, nous continuons de surveiller la situation ainsi que ses conséquences sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (Règlement 81-107), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (CEI) dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Stephen J. Griggs, Simon Hitzig, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération se compose essentiellement d'une provision annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à une rémunération supplémentaire. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée.

Le gestionnaire est tenu d'informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Principales données financières

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces informations sont fournies conformément à la réglementation; par conséquent, il est normal que certains totaux paraissent faussés, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales données financières ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Actif net à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités :					Distributions :					Actif net à la clôture de la période¹	
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Augmentation (diminution) totale liée aux activités²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions³		
Série I													
30 juin 2020	10,16	0,19	(0,00)	0,01	0,05	0,25	-	(0,35)	-	-	(0,35)	10,07	
31 déc. 2019	9,32	0,41	(0,01)	0,12	0,70	1,22	-	(0,37)	-	-	(0,37)	10,16	
31 déc. 2018	9,94	0,40	(0,01)	(0,48)	(0,15)	(0,24)	(0,38)	-	-	-	(0,38)	9,32	
31 déc. 2017	10,00	0,36	(0,01)	(0,01)	0,04	0,38	(0,19)	-	-	-	(0,19)	9,94	
31 déc. 2016*	10,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01	(0,01)	-	-	-	(0,01)	10,00	

* Les parts de série I ont été lancées le 14 novembre.

¹ Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

² L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Au	Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars)¹	Nombre de parts en circulation¹	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)²	RFG avant abandon ou absorption des charges (%)²	Ratio des frais d'opérations (%)³	Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	Valeur liquidative par part (\$)¹
Série I							
30 juin 2020	401 757	39 895 713	0,05	0,05	0,00	38,65	10,07
31 déc. 2019	409 236	40 265 788	0,05	0,05	0,00	126,04	10,16
31 déc. 2018	404 712	43 422 221	0,05	0,05	0,00	118,67	9,32
31 déc. 2017	424 014	42 638 835	0,04	0,04	0,00	246,69	9,94
31 déc. 2016	150	15 009	0,04	0,04	-	0,00	10,00

¹ Données à la date de clôture des périodes indiquées.

² Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période déterminée et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

³ Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le gestionnaire ne peut facturer au Fonds des frais de gestion à l'égard des parts de série I. Les frais de gestion sont négociables et sont payés directement par les porteurs de parts au gestionnaire.

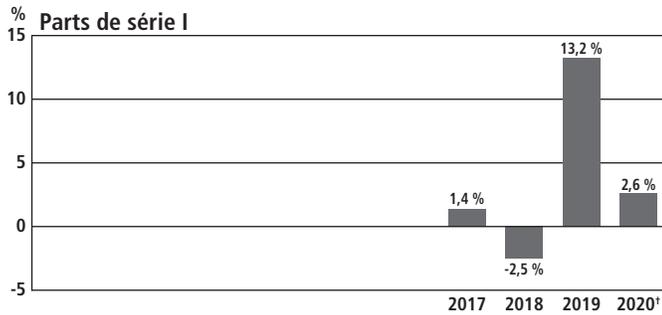
Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.



[†] Pour le semestre clos le 30 juin 2020.

Aperçu du portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Il est possible d'obtenir les mises à jour trimestrielles, sans frais, en appelant au 1 800 387-5004, ou en visitant le site Web www.fondsscotia.com, 60 jours après la fin du trimestre, ou 90 jours après le 31 décembre, qui marque la fin de l'année civile.

Par pays/région	% de la valeur liquidative ¹
États-Unis	54,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12,8
Royaume-Uni	8,0
Canada	3,6
Irlande	1,9
Mexique	1,8
Japon	1,7
Autres éléments d'actif (de passif) net	1,6
Suisse	1,4
Australie	1,3
Brésil	1,3
Allemagne	1,3
Inde	1,1
Belgique	1,0
Pays-Bas	0,9
Bermudes	0,8
Chine	0,8
Italie	0,7
Norvège	0,7
Qatar	0,6
France	0,5
Îles Caïmans	0,4
Émirats arabes unis	0,4
Danemark	0,2
Singapour	0,2
Espagne	0,2
Chili	0,1
Pérou	0,1

25 principaux titres

Émetteur	% de la valeur liquidative ¹
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12,8
Obligations du Trésor des États-Unis, 0,63 %, 15 mai 2030	3,4
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,00 %, 15 févr. 2050	2,8
JPMorgan Chase & Co., remb. par antic., 3,96 %, 29 janv. 2027	1,5
Sands China Ltd., remb. par antic., 5,13 %, 8 août 2025	1,1
Ford Motor Credit Company LLC, remb. par antic., 4,69 %, 9 juin 2025	1,1
HSBC Holdings PLC, remb. par antic., 4,29 %, 12 sept. 2026	1,0
Boeing Company, The, remb. par antic., 5,81 %, 1 ^{er} mai 2050	1,0
AT&T Inc., remb. par antic., 3,65 %, 1 ^{er} juin 2051	1,0
Deutsche Bank AG, 4,25 %, 14 oct. 2021	0,9
Bank of America Corporation, remb. par antic., 2,88 %, 22 oct. 2030	0,9
Dell International LLC / EMC Corporation, remb. par antic., 5,45 %, 15 juin 2023	0,8
Comcast Corporation, cat. A, remb. par antic., 2,80 %, 15 janv. 2051	0,8
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital, remb. par antic., 4,20 %, 15 mars 2028	0,7
Georgia Power Company, remb. par antic., 3,70 %, 30 janv. 2050	0,7
Royal Bank of Scotland Group PLC, perpétuelles, 6,00 %	0,7
TP ICAP PLC, 5,25 %, 26 janv. 2024	0,7
Credit Suisse AG, 6,50 %, 8 août 2023	0,7
Wells Fargo & Company, 3,00 %, 23 oct. 2026	0,7
American Tower Corporation, remb. par antic., 3,38 %, 15 oct. 2026	0,6
Lloyds Banking Group PLC, 4,38 %, 22 mars 2028	0,6
Anheuser-Busch InBev WorldWide Inc., remb. par antic., 4,75 %, 23 janv. 2029	0,6
QNB Finance Ltd., taux variable, 3,58 %, 2 mai 2022	0,6
Vodafone Group PLC, 4,25 %, 17 sept. 2050	0,6
Bank of America Corporation, remb. par antic., 3,97 %, 7 févr. 2030	0,6

¹ Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.

